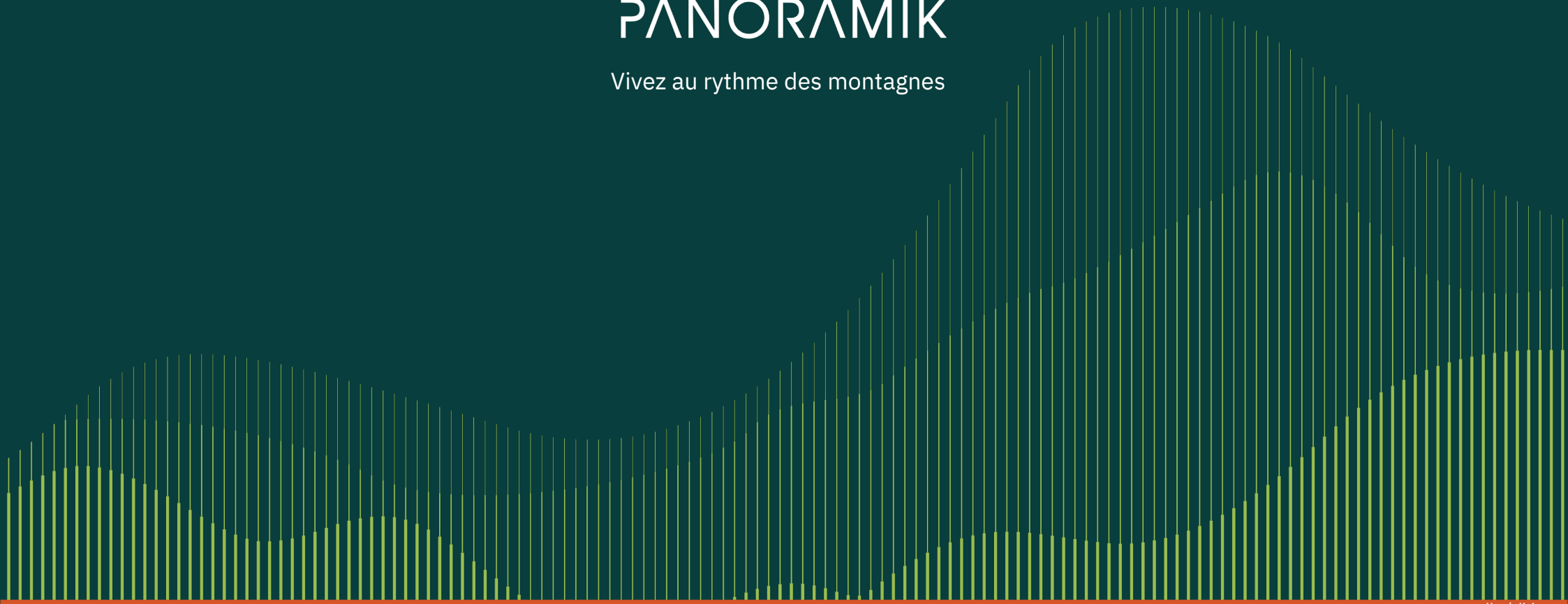
home line
Immobilier neuf & ancien

VOREPPE
Isère

PANORAMIK

Vivez au rythme des montagnes



nouvelle édition

Un cœur de vie sublimé par la beauté des sommets



Voreppe centre, sous l'oeil de l'Aiguille de Chalais



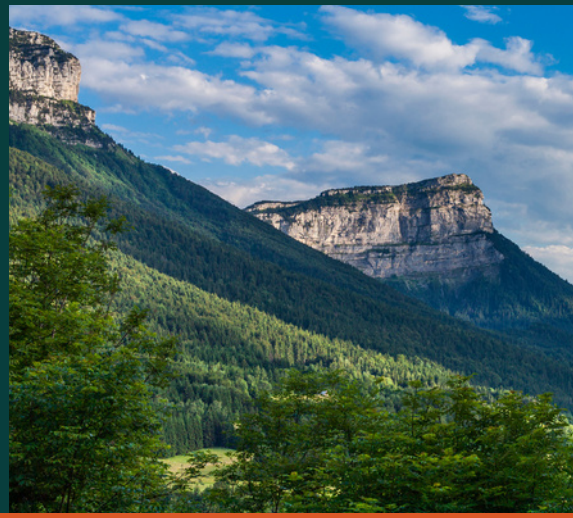
À 15 km de Grenoble

La commune de Voreppe se trouve au pied du massif de la Chartreuse, à seulement 15 km au Nord-Ouest de Grenoble. C'est une ville nature au patrimoine riche et à la vie animée.

Entre territoire du pays Voironnais et bassin grenoblois, Voreppe profite d'une **situation géographique exceptionnelle à l'entrée de deux parcs naturels, la Chartreuse et le Vercors**. La vallée de Voreppe côtoie ainsi de superbes sommets : Aiguille de Chalais, Dent de Moirans, Moucherotte, et plus au loin le Massif des Écrins.

À ces montagnes apaisantes s'ajoutent de vastes forêts ponctuant le panorama déjà magnifique des lieux. De nombreux chemins de randonnées permettent de les découvrir tandis que les **plus de 85 000 m2 de jardins et parcs sont propices à la contemplation et à la convivialité.**

85 ha de parcs et jardins



Ville nature par excellence, Voreppe préserve aussi son **patrimoine très présent dans le vieux bourg** : maisons anciennes, fontaines, église Saint-Didier, château de Siéyès, monastère de Chalais…

La commune de Voreppe propose également un **cadre de vie agréable et vivant, disposant de toutes les commodités qui facilitent et rythment le quotidien :** marchés, établissements scolaires de la maternelle au lycée, lieux de santé, commerces, services, culture et loisirs… tout est facilement accessible à pied.

En face de la résidence PANORAMIK, le récent quartier de l'Hoirie propose un magasin super U et une maison médicale à 150m.

La ville de Voreppe multiplie ainsi les attraits dans un cadre naturel des plus flatteurs.



PANORAMIK
649-719 av. Honoré de Balzac
38340 VOREPPE

Col du Granier, Massif de la Chartreuse



ACCÈS

À PIED
> Super U 3 min
> Centre médical 3 min
> Ecoles 5 min
> Collège & Lycée 5 min
> Voreppe centre 10 min

TRAM
Tram ligne E
P+R de Fontanil-Cornillon
> Grenoble centre 20 min

TRAIN
Gare SNCF à 10 min
> Grenoble 8 min
> Voiron en 11 min
> Lyon Part-Dieu 1h40
> Genève 2h30.

BUS
Ligne X02 et W
Arrêt « La Verronière»

VOITURE
> Grenoble 10 min
> Voiron 15 min
> Lyon Part-Dieu 1h30

Sources : www.viamichelin.com, www.mappy.com, www.sncf.com. Temps de trajets estimatifs hors heures de pointe



L’équilibre parfait entre confort et paysage

Sur un site naturellementensurplomb,l’architecture desbâtiments seveutêtreici lereflet de la nature environnante, en retrait et en hauteur, au calme d’une vue dégagée. Composée de plusieurs bâtiments répartis en deux lignes, **la résidence joue sur la disposition en pente et le décalage des volumes afin d’offrir de superbes vues sur le paysage.**

Sur deux niveaux avec attique, les bâtiments créent une continuité grâce à une écriture architecturale cohérente : jeu de contrastes sur les façades traitées en enduit blanc ponctuées de touches de gris et de pignons de couleur brun-rouge, toitures végétalisées, murs verticaux protégeant l’intimité des balcons et terrasses… L’ensemble s’accorde naturellement.

Les appartements du 2 au 5 pièces bénéficient de larges ouvertures afin de gagner en lumière naturelle et en confort. **Les logements sont multi-orientés** en majorité et tous disposent d’un **espace extérieur privatif de qualité : jardin, balcon ou terrasse**.

Un lieu synonyme de nature et de quiétude

La résidence a été pensée pour la tranquillité de ses habitants et pour donner toujours plus de place au végétal dans le paysage. Les stationnements sont tous situés en sous-sol, afin de permettre à chacun de cheminer paisiblement, sans circulation automobile, entre les différents bâtiments. Cela permet également d'utiliser l'ensemble de la surface disponible pour l'agrémenter d'une **nature apaisante et variée**.

L'aménagement végétalisé des jardins se veut à la fois esthétique, graphique et chaleureux. Les jeux de lignes et de géométrie des cheminements intérieurs dynamisent le paysage. De nombreux arbres seront plantés pour recréer des lisières en périphérie des bâtiments et sur les axes traversants en suivant les rebonds des chemins. Des petites places agrémentées de bancs ponctuent les différents lieux de vie de la résidence afin de **favoriser la rencontre** et le repos des habitants, en profitant pleinement de l'environnement et **des larges vues sur le paysage de montagne.** Des composteurs installés dans le cadre du projet permettront une gestion pédagogique et collective de ces espaces partagés.



Des prestations à la hauteur de vos exigences

Un ensemble de finitions premium

- Menuiseries PVC double vitrage, avec volets roulants motorisés
- Carrelages grand format 45x45 cm dans les pièces de vie et salles de bains
- Revêtement stratifié à lames larges dans les chambres
- Salles de bain aménagées avec meuble vasque, miroir et radiateur sèche-serviettes
- Douches avec receveur extraplat ou baignoire selon les appartements
- Peintures de finition satinée blanche
- Hall d'entrée et parties communes décorés par l'architecte avec des matériaux durables

La sérénité au quotidien

- Entrées avec sas équipés d'un système Vigik
- Vidéophone dans chaque appartement.
- Ascenseur
- Local à vélos et arceaux
- Garages en sous-sol, accès par télécommande





Un confort sans concession et des économies d'énergie

RE 2020
RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE

- **Chauffage urbain décarboné** de la ville de Voreppe
- Norme **RE 2020** garantissant **confort hiver et été**
- Logements **traversants ou bi-orientés** en majorité permettant la ventilation naturelle
- Larges ouvertures pour augmenter l'apport de lumière
- Cloisons épaisses Placostil® 72 mm avec isolant acoustique renforcé entre toutes les pièces.
- Certains appartements sont pourvus d'un dressing ou suite parentale
- Caves en sous-sol

Prêt à Taux Zéro 0%

FRANCE
FÉDÉRATION PROMOTEURS IMMOBILIERS

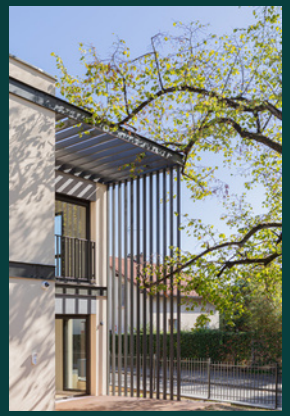
-55% d'émissions de CO^2
par rapport à une chaudière gaz

Source : France Chaleur Urbaine

Nos réalisations
en région Auvergne Rhône-Alpes











home line
Immobilier neuf & ancien

N'hésitez pas à nous contacter !

04 86 67 17 57
contact@home-line.fr

Le prêt à taux zéro (PTZ) défini par le Décret nr 2025-299 du 29 mars 2025 permet de financer jusqu'à 50 % d'un logement neuf en immeuble collectif comme résidence principale à conditions préférentielles. Il est réservé aux personnes physiques, sous conditions de ressources et qui ne sont pas propriétaires de leur résidence principale depuis deux ans. Les détails complets du prêt à taux zéro sont disponibles en point de vente ou sur www.service-public.fr. Dispositif susceptible d'évoluer selon décision gouvernementale. La présente plaquette et les illustrations du futur projet Panoramik sont non contractuels et à la libre interprétation de l'artiste. Seuls la notice descriptive, le plan de vente et le contrat de réservation ont valeur contractuelle jusqu'à l'acte de vente. Conformité aux exigences de la publicité non trompeuse - art. L. 121-1 Code de la consommation.